



# Plâtrier

## Métier

### Description du métier

- Pose, à l'aide d'une truelle ou d'une machine, des enduits calcaires, tels que le plâtre, le célanité, le mortier, le ciment, la composition métallique, le stuc, les enduits acryliques ou autres succédanés;
- Fait le tirage et le remplissage des joints de planches murales de gypse;
- Fabrique et installe des moulures de plâtre et effectue le moulage et la pose des ornements.

### Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en plâtrage ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur enregistré auprès de la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

### Régime d'apprentissage

- Avoir effectué les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

### Habilités et intérêts

- Acquérir des connaissances liées aux mathématiques, au dessin technique et à la chimie des matériaux;
- Être minutieux, précis et créatif;
- Travailler proprement;
- Avoir une bonne condition physique;
- Pouvoir travailler en hauteur;
- Être capable de travailler dans des positions inconfortables.

### Salaire annuel moyen

Apprenti*	18 789 \$
Compagnon**	29 308 \$
Celui travaillant au moins 500 heures	40 827 \$
Proportion***	67 %

\* Salaire moyen des diplômés admis en 2008, pour les douze mois suivant leur admission.  
 \*\* Salaire moyen en 2009 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.  
 \*\*\* Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé 500 heures en 2009.  
 Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

### Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 <sup>re</sup> période	18,18 \$	18,67 \$	17,48 \$
2 <sup>e</sup> période	21,21 \$	21,78 \$	20,40 \$
3 <sup>e</sup> période	25,76 \$	26,44 \$	24,77 \$
Compagnon	31,03 \$	31,11 \$	29,14 \$

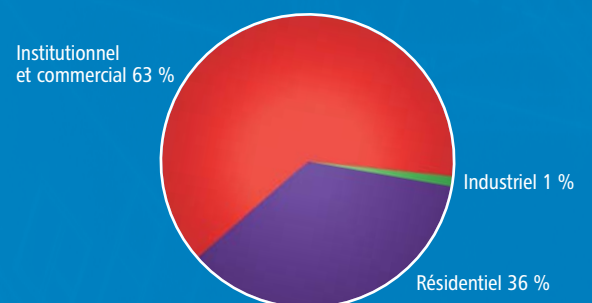
Salaire en avril 2010.

### Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2004-2008	2009
Nouveaux admis par la CCQ	362	207
Taux de placement des diplômés*	82,2 %	77,6 %

\* Source : Enquête *La relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

### Volume de travail par secteur



## FORMATION

### Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Plâtrage (5286) et Plastering (5786).

### Durée de la formation :

810 heures.

### Préalables scolaires :

Catégorie 2\*.

\* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

## Salariés actifs en 2009

Abitibi-Témiscamingue	23
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	26
Côte-Nord	13
Estrie	130
Île de Montréal	406
Laval-Laurentides-Lanaudière	753
Mauricie-Bois-Francs	160
Montérégie	554
Outaouais	226
Québec	575
Saguenay-Lac-Saint-Jean	121
Extérieur et Baie-James	9
<b>Total</b>	<b>2 996</b>

## Nombre de femmes actives dans le métier

116

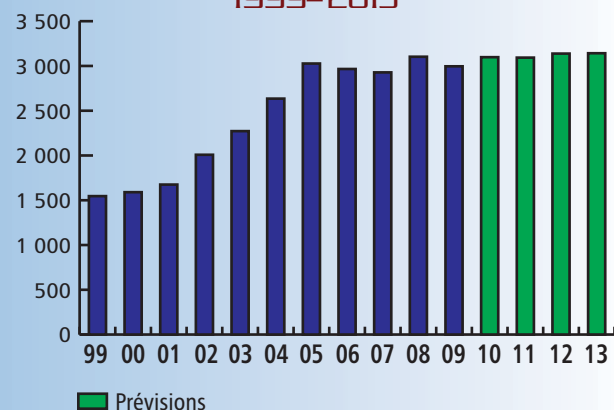
## Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre\* :

Plâtrier	10 %
Ensemble des métiers et occupations	17 %

\* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

## Nombre de salariés actifs 1999-2013



## Âge de la main-d'œuvre en 2009

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	33	44 %	53 %	3 %	1 828
Compagnon	46	7 %	75 %	18 %	1 168
Total des plâtriers	38	29 %	62 %	9 %	2 996
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	145 206

## Perspectives d'emploi

- On comptait 2 996 plâtriers actifs sur les chantiers en 2009, soit plus du double d'il y a 10 ans. L'activité est réalisée essentiellement dans la construction résidentielle, institutionnelle et commerciale. Les plâtriers sont embauchés par plus de 1 300 employeurs de la construction;
- La construction institutionnelle et commerciale devrait reprendre de la vigueur dans les prochaines années. Du côté institutionnel, plusieurs projets majeurs sont prévus. Également, l'activité devrait demeurer élevée dans la construction résidentielle neuve ainsi que dans la rénovation résidentielle;
- En 2009, 207 nouveaux apprentis ont intégré l'industrie, dont le tiers étaient diplômés. Au cours de la première année de travail, un apprenti gagne près de 19 000 \$, tandis que le salaire annuel moyen d'un compagnon qui réalise au moins 500 heures frôle 41 000 \$ pour les travaux assujettis aux conventions collectives de la construction;
- Les perspectives d'emploi sont bonnes pour les plâtriers, grâce à une demande en légère hausse et au roulement élevé des travailleurs.



## Formation offerte

dans les établissements publics suivants :

- CFP de l'Outaouais (Gatineau)
- CFP Jonquière
- École des métiers de la construction de Montréal\*
- École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec

\* Cette école offre aussi le programme en anglais.

